



AMIANTE TRIPODE, LE SCANDALE CONTINUE

Manceuvres dilatoires, mensonges et omissions, le traitement des collègues du Tripode malades de l'amiante est proprement scandaleux. Dernière avanée, une de nos collègues, retraitée, malade reconnue de l'amiante voit son Allocation Temporaire d'Invalidité suspendue par Bercy ! Elle est donc obligée de se lancer dans une procédure gracieuse alors qu'elle a sans doute bien d'autres choses à penser. Lors du GT ministériel du 09 juin dernier, devant la mauvaise foi abyssale de l'administration et la remise aux calendes grecques d'un arbitrage, les organisations syndicales ont quitté la salle. L'État employeur, après avoir empoisonné ses agent-es, refuse de leur donner une légitime réparation ! La CGT dénonce cet acharnement contre notre collègue et la non application des décisions des Ministres dont devraient bénéficier les agent-es exposé-es.

Avec notre mauvais esprit habituel, nous constatons au passage que les gardiens des cordons de la bourse de l'État ont moins de scrupules quand il s'agit de financer les 20 000 € d'un vol en jet pour que le premier ministre puisse aller voir un match de foot...

REFORME TERRITORIALE, NOUS AUSSI

La réforme territoriale avance sur deux fronts. D'un côté, la réforme des collectivités territoriales qui voit le renforcement du rôle de la région (accompagnée souvent par des fusions géographiques) et la mise en place des métropoles dont Nantes fait partie. De l'autre côté, se met en place la réforme territoriale de l'État avec son lot de restructurations et **le renforcement du contrôle du préfet** sur l'ensemble des administrations locales de l'État (RH, budget opérationnel,...).

Disons le tout net, la DGFIP n'est pas l'administration la plus impactée par la réforme de l'État territorial, **mais nous voyons déjà certaines conséquences concrètes se profiler**. Dans les régions fusionnées, la réforme territoriale avance à grand pas et le gouvernement agit autoritairement.

D'ores et déjà à la DGFIP des CT communs des directions chefs lieux de régions devant fusionner sont annoncés avant même tout dialogue social national ! Il s'agit sans doute de regrouper rapidement les services de direction sur une même ville ainsi que tous les services à vocation régionale (fonds européen, Chorus,...). Avec toutes les conséquences négatives pour les collègues concerné-es qui se verront obliger de choisir entre mobilité géographique ou mobilité fonctionnelle.

Si la région Pays de Loire semble moins impactée par la réforme territoriale, car non fusionnée avec une autre région, nous savons que des « bougés » se profilent néanmoins. La rumeur circule qu'à échéance de 3 ou 4 ans, les services RH seraient regroupés sur Nantes, par exemple... La CGT s'oppose à cette réforme qui met en concurrence les territoires, qui va recentrer les services publics sur les métropoles et qui vise uniquement à répondre à la demande des décideurs économiques.

INSECURITE

Pour relativiser un tant soit peu certains discours sur « l'insécurité » qui sévit chez nous, il suffit de se pencher deux minutes sur la situation que vivent actuellement nos collègues de la TAF (Trésorerie de l'Ambassade de France) du Burkina Faso ... Émeutes, risques d'enlèvements par des extrémistes... et le Quai d'Orsay qui ne s'en émeut pas plus que cela. Il a fallu que les collègues protestent vigoureusement pour qu'une garde supplémentaire soit affectée à leurs locaux professionnels. Engagez-vous qu'ils disaient ! La DGFIP est responsable de la sécurité des agents, ces derniers attendent des mesures conséquentes !

PRELEVEMENT A LA SOURCE



Certains chroniqueurs confondent instauration du prélèvement à la source et réforme fiscale ! Le prélèvement à la source est avant tout un choix technique pour la collecte de l'impôt. Ce choix n'est pas neutre pour autant. Pour la CGT, le Gouvernement crée en réalité les conditions de nouvelles inégalités et expose encore plus la vie privée des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. Pour autant, cette réforme n'entraînera pas de réelle simplification pour la majorité des salariés.

CREDIT A LA NICHE

Le crédit impôt recherche, niche fiscale bien connue et très appréciée par les grandes entreprises devait faire l'objet d'un rapport du sénat. Avec ce dispositif, des groupes pharmaceutiques, tel Sanofi, ont pu récupérer 2 milliards de réduction d'impôt entre 2008 et 2012 tout en détruisant 2.400 emplois dans leurs laboratoires de recherche. Qu'importe, les sénateurs de droite et du parti socialiste ont finalement **décidé de ne pas publier le rapport** de la commission d'enquête chargée d'examiner les abus et détournements de ces quelques milliards d'aides publiques.

